

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 11 juillet 2014
(convocation du 1 juillet 2014)

Aujourd'hui Vendredi Onze Juillet Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, Mme FRONZES Magali, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, M. LAMaison Serge, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. BOST Christine à Mme. KISS Andréa
M. PUJOL Patrick à M. LABARDIN Michel
Mme. AJON Emmanuelle à M. FELTESSE Vincent
M. AOUIZERATE Erick à M. BOUTEYRE Jacques
M. BONNIN Jean-Jacques à M. CAZABONNE Alain
Mme. BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. ANZIANI Alain
Mme. BOUTHEAU Marie-Christine à M. CHAUSSET Gérard
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan
M. DAVID Yohan à M. ROBERT Fabien
Mme DELATTRE Nathalie à Mme DESSERTINE Laurence à partir de 11 h 40
M. FLORIAN Nicolas à M. BRUGERE Nicolas à partir de 11 h 30
M. FRAILE MARTIN Philippe à M. FETOUH Marik

Mme FRONZES Magali à M. DUPRAT Christophe à partir de 11 h 15
M. GARRIGUES Guillaume à Mme. CHABBAT Chantal
Mme. LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques
Mme. LAPLACE Frédérique à M. RAUTUREAU Benoit
Mme. LOUNICI Zeineb à M. MARTIN Eric
Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à M. JUNCA Bernard à partir de 10 h 15
M. MILLET Thierry à M. MANGON Jacques
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme. BREZILLON Anne
Mme PEYRE Christine à Mme ROUX-LABAT à partir 10 h 40
Mme. PIAZZA Arielle à M. LOTHaire Pierre
M. POIGNONEC Michel à Mme. THIEBAULT Gladys
Mme TOUTON Elizabeth à Mme CALMELS Virginie
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin à partir de 11 h 30

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy, Mme. CAZALET Anne-Marie
LA SEANCE EST OUVERTE

**Subvention de l'association ACIDD - Université d'été de la communication pour
le développement durable. Décision - Autorisation**

Madame WALRYCK présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le comité ACIDD (association pour la communication et l'information sur le développement durable) organise avec le Comité 21 (association qui forme un réseau d'acteurs engagés dans la mise en œuvre opérationnelle du Développement Durable), la 12ème édition de l'Université d'été de la Communication pour le développement durable.

Cet événement se déroulera à Bordeaux, comme en 2012 et 2013, mais cette fois dans les locaux du TnBA (Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine), les 11 et 12 septembre prochains et aura pour thème : « Nouveaux imaginaires, nouveaux mythes ».

1. Présentation de l'association ACIDD

L'association ACIDD est une association loi 1901, fondée en 2000.

Elle a pour objet :

- le développement et le soutien des activités de création, de communication, d'information et de toute activité culturelle, plus particulièrement appliquées aux domaines des technologies de l'information et de la communication au développement durable et de l'environnement ;
- la mobilisation, l'éducation, l'information, l'accompagnement et la mise en place d'outils à l'attention des acteurs du développement durables et de la communication.

Son siège se situe à la Bastidonne dans le Vaucluse.

2. Présentation de la manifestation

Le développement durable s'est imposé au cœur des stratégies de toutes les organisations. En parallèle, le monde est devenu une société des communications et la place de la communication dans la société actuelle est fondamentale.

Aujourd'hui, la Communication, l'information, la concertation et le marketing sont devenus des thèmes centraux du développement durable, notamment depuis le Grenelle de l'Environnement.

Créée par ACIDD et le Comité 21, l'Université d'été est considérée comme le seul évènement vraiment transversal et influent sur la rencontre entre le développement durable et une société de communications, rapprochant acteurs publics, universitaires, entreprises, associations de compétence régionale ou nationale, avec des experts de la communication. L'objectif principal de l'Université d'été est de généraliser les démarches de développement durable et de passer au concret.

Cette 12e Université d'été de la communication pour le développement durable, axée autour de la thématique « Nouveaux imaginaires, nouveaux mythes », aura pour objet de mener un temps de réflexion collective, d'écoute, d'enrichissement et de rencontres.

Il s'agira de prendre ou reprendre la main sur les communications, de les rendre plus utiles, efficaces et agréables, d'encourager le passage à une société qui envisage positivement son avenir, et vit pleinement son présent, malgré les crises, le développement des précarités. Un nouvel imaginaire va s'imposer, nourrissant une quête de valeurs, dans une mondialisation effective des cultures. C'est donc une vraie mutation à laquelle nous engage le développement durable.

Les neuf premières éditions de l'Université d'été ont eu lieu dans le Lubéron.

En 2012, c'est notre agglomération qui a accueilli pour la première fois ses travaux consacrés à la gouvernance, la concertation et la capacité à coopérer, favorisant ainsi la participation de nouveaux acteurs et permettant de s'appuyer sur le Comité 21 très actif en Aquitaine.

En 2013, l'université dont le thème était « Communication, efficacité collective et développement durable », s'est également tenue à Bordeaux. Elle avait pour objet d'apporter des solutions très opérationnelles à tous ceux qui se posaient la question de l'efficacité collective au service du développement durable.

Comme lors des précédentes éditions, l'événement de 2014 sera ouvert à un large public. Environ 350 participants sont de nouveau attendus : professionnels de la communication et du marketing, acteurs du développement durables, responsables des territoires, chercheurs. La première table ronde, abordant une thématique assez générale, sera ouverte au grand public.

3. Programme de la manifestation

L'université d'été est organisée autour des composantes suivantes :

① Le World Café :

Il s'agit d'une méthode de travail en commun, au cours de laquelle les participants (qui peuvent être très nombreux), installés à des tables de 5/6 personnes, débattent autour d'une question pendant 20 minutes, puis se mélangeant autour d'autres tables.

② Les ateliers de coproduction :

Composés de maximum 20 personnes, les ateliers traitent d'un sujet en 2 heures et en cinq temps : introduction/état des lieux, retours d'expériences, éléments de vision, échange entre les participants, élaboration de propositions d'actions.

③ Trois grandes tables rondes, une « rencontre avec ».

④ Les Showcases :

Sur un format de 30 minutes sont présentées les actions de communication, marketing, concertation, Agenda 21, changement de comportement... les plus intéressantes ou originales, toujours dans une logique de duplication dans d'autres organisations ou territoires.

⑤ L'ACIDD'lab :

Il s'agit de la nouveauté 2014 : un groupe d'une quinzaine de scientifiques et d'experts planchera, pendant les 2 jours, sur l'imaginaire des changements de comportement, et plus particulièrement sur le thème : « Comment forger un nouvel imaginaire pour une approche renouvelée de la richesse et de la prospérité dans une société du développement durable? ».

L'objectif de l'ACIDD'lab est de produire un texte qui sera débattu à la clôture puis publié à l'issue de l'Université d'été, avec les signatures des auteurs, ainsi que celles des participants qui le souhaitent et avec un appel porté par les tous les réseaux et médias partenaires.

⑥ Le networking, avec tous les temps informels pour se rencontrer, débattre, imaginer : repas, espaces conviviaux...

Le pré programme détaillé est communiqué en annexe.

4. Plan de financement

Parmi les financeurs, 4 collectivités sont sollicitées pour subventionner l'évènement : le Conseil Général de la Gironde (sollicité à hauteur de 5 000 €), le Conseil Régional d'Aquitaine (sollicité à hauteur de 10 000 €), la ville de Bordeaux et La Cub (chacun sollicités à hauteur de 25 000 €).

Le budget prévisionnel de la manifestation s'établit comme suit :

CHARGES	HT	TVA	TTC	PRODUITS	HT	TVA	TTC
Immobilisations				Ressources propres	20 000		
Terrain							
Construction							
Matériel				Subventions :			
Mobilier				Etat	30 000		
				Région	10 000		
Charges				Département	5 000		
Achats				Cub	25 000		
Prestations de services	1 500			Commune de Bordeaux	25 000		
Matières et fournitures							
Services extérieurs				Partenariats :			
Location	14 000			Orange			
Entretien/techniciens	26 000			Nestlé Waters	45 000		
Assurances				Ademe			
Autres services extérieurs				Ressources indirectes affectées			
Honoraires	48 000						
Publicité	23 500						
Déplacements, missions	32 000						
Charges de personnel							
Salaires et charges	15 000						
Frais généraux							

TOTAL DES CHARGES	160 000		TOTAL DES PRODUITS	160 000		
Emploi des contributions volontaires en nature (2) Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et prestations Personnel bénévole Total			Contributions volontaires en nature (2) Bénévolat Prestations en nature Dons en nature			

A noter que l'association a bénéficié de deux subventions de La Cub de 25 000 € chacune pour les éditions de l'université d'été 2012 et 2013.

5. Intérêt pour La Cub

L'université d'été de la communication pour le développement durable s'inscrit dans les politiques stratégiques de La Cub : Agenda 21, Plan Climat... en lien avec le développement durable.

Elle participera ainsi au développement de l'attractivité et au rayonnement du territoire par une manifestation reconnue et prévue d'être organisée sur le territoire depuis trois années.

L'évènement permettra en outre à La Cub de valoriser les actions qu'elle mène dans les différents domaines en lien avec le développement durable.

Le conseil de Communauté,

VU la délibération n° 2011/0711 du conseil de la Communauté urbaine de Bordeaux en date 14 octobre 2011 relative à l'adoption de son agenda 21 et notamment la fiche action relative au développement de la participation citoyenne

VU la délibération n° 2012/0469 du conseil de la Communauté urbaine de Bordeaux en date du 13 juillet 2012 relative à l'organisation de la 10^{ème} édition de l'université d'été de la communication pour le développement durable

VU la délibération n° 2013/0623 du conseil de la Communauté urbaine de Bordeaux en date du 27 septembre 2013 relative à l'organisation de la 11^{ème} édition de l'université d'été de la communication pour le développement durable

ENTENDU le rapport de présentation

COINSIDERANT que la demande de subvention de l'association ACIDD à hauteur de 25 000 € pour l'organisation de la 12^{ème} édition de l'université d'été de la communication pour le développement durable est recevable dans la mesure où cette action contribue à impulser une dynamique en faveur du développement durable et rayonnement de l'agglomération

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 25 000 € en faveur de la société ACIDD pour le soutien à l'organisation de la 12^{ème} édition de l'université d'été de la communication pour le développement durable qui se déroulera à Bordeaux les 11 et 12 septembre prochains,

Article 2 : d'autoriser, Monsieur le Président de la Communauté urbaine à signer la convention ci-annexée, contenant les conditions de la subvention communautaire,

Article 3 : la subvention sera imputée sur le budget de l'exercice 2014, opération 05P087O007 (subventions en matière de développement durable), chapitre 65, article 6574, fonction 833, CDR BC00.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 11 juillet 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

Mme. ANNE WALRYCK

REÇU EN PRÉFECTURE LE
3 SEPTEMBRE 2014

PUBLIÉ LE : 3 SEPTEMBRE 2014